

LE PREMIER MINISTRE REÇU PAR SA MAJESTÉ LE ROI ABDALLAH II ET PRONONCE UN DISCOURS DEVANT LA CONFÉRENCE SUR LA BONNE GOUVERNANCE

Le Premier Ministre, Me Sghair Ould M'Bareck a été reçu hier en audience par sa Majesté le Roi Abdallah II de Jordanie. L'entrevue s'est déroulée en présence du Premier Ministre jordanien, M. Fayçal Al Faïz et le Ministre chargé du Palais Royal Hachémite, M. Samir Arrivaii.

L'audience, qui a été centrée sur la consolidation et le renforcement des relations bilatérales dans tous les domaines, s'est déroulée en marge de la Conférence sur la Bonne Gouvernance au service des pays arabes qui se tient actuellement dans la capitale jordanienne.

A cette occasion, le Premier ministre a prononcé l'important discours suivant :

*"Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
C'est pour moi un réel plaisir de m'exprimer devant cette honorable assistance réunie dans le cadre de cette importante conférence consacrée à une problématique essentielle à savoir :*

"La Bonne Gouvernance au service des pays arabes".

Je tiens, d'abord à remercier vivement le Royaume hachémite jordanien frère, son souverain, son gouvernement et son peuple pour les soins, l'hospitalité généreuse ainsi que pour les facilités multiples destinées à assurer le succès de nos travaux.

J'adresse, en outre, mes sincères féli-



citations au Président et aux membres du comité de préparation de cette initiative pour les efforts louables consentis pour permettre la tenue de cette conférence dans les meilleures conditions.

Mes remerciements vont également au Programme des Nations Unies pour le Développement et à l'OCDE pour leur contribution décisive à la tenue de cette rencontre et pour leur engagement à apporter l'appui nécessaire à la réalisation des objectifs de l'initiative.

*Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Notre conférence se tient dans un contexte marqué par l'ampleur des défis qui nous imposent une énorme responsabilité consistant à consolider notre coopération et notre solidarité et partant, à impulser nos efforts de développement communs et notamment à jeter les bases solides d'une bonne gouvernance au service du développement.*

Le Premier ministre devant la conférence sur la bonne gouvernance au service du monde Arabe

Promouvoir un Etat de droit favorisant un développement durable

(Suite de la page 1)

Cette action revêt une importance capitale d'autant que notre monde arabe se trouve confronté à des défis cruciaux qui consistent, entre autres, en la mondialisation qui condamne l'ensemble des pays à se doter des moyens appropriés pour consolider leur position sur l'échiquier international, pour drainer les investissements requis, pour raffermir leur intégration dans le commerce international. A cela s'ajoute l'élargissement des taux de pauvreté qui requièrent davantage de transparence, d'efficacité et d'équité dans les dépenses publiques afin que les Etats soient plus à même d'assumer leur rôle dans la répartition des richesses en plus d'une meilleure régulation de l'économie.

Mesdames, Messieurs,

La République Islamique de Mauritanie, sous la sage conduite du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya fait de l'Homme la fin et le moyen dans la réalisation de ses objectifs de développement.

C'est dans ce cadre, qu'à la faveur d'un environnement marqué par la liberté de la démocratie pluraliste, les bases de l'Etat de droit ont été jetées en plus de l'ancrage d'un développement durable prenant en compte toutes les dimensions politiques, économiques et sociales.

De même, une croissance soutenue qui a atteint l'année dernière 4,9% a été réalisée. En outre, les indicateurs économiques et sociaux ont connu une amélioration constante en dépit de la hausse des prix de l'énergie et des difficultés auxquelles notre secteur rural a fait face du fait du déficit pluviométrique et du fléau acridien.

Parallèlement, le taux de couver-

ture sanitaire a atteint 80% dans un rayon de 5 kilomètres tandis que le taux de scolarité s'est amélioré sensiblement pour atteindre 96%, la proportion de filles en représente près de 50%.

Les efforts déployés à tous les niveaux ont permis un recul sensible de la pauvreté allant de 56,5% en 1990 à 46,3% en 2000.

Dans ce contexte, l'action a été centrée dans le domaine institutionnel, sur les 5 axes suivants :

- La réforme et la réorganisation de l'administration pour lui permettre d'assumer pleinement son rôle dans le développement économique et social.

- La consolidation de la décentralisation engagée en 1986 et qui s'est traduite par la création de communes sur l'ensemble du territoire national.

- L'encouragement et la promotion de l'accès universel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et la création d'un département ministériel spécifique à cet effet.

- L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques;

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de promotion féminine, d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et d'un programme national de bonne gouvernance.

Le programme national de bonne gouvernance a été élaboré début 2004 et sa mise en œuvre a effectivement commencé avec un appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans la foulée de la déclaration d'orientation sur la bonne gouvernance adoptée par le gouvernement en décembre 1999.

Ledit programme vise à :

- moderniser et renforcer les capacités de l'administration publique ;

- promouvoir le cadre juridique en vue de l'ancrage de l'Etat de Droit ;

- soutenir l'action de décentralisation ;

- promouvoir le secteur privé et renforcer le partenariat de ce secteur avec l'Etat ;

- promouvoir les droits de l'homme et la société civile ;

- promouvoir la bonne gouvernance économique ;

- renforcer les capacités du Parlement.

Excellences

Mesdames, Messieurs,

L'amélioration de la gestion du secteur public, la mise en place d'un cadre juridique et judiciaire propre à encourager une croissance économique rapide et partagée, la création des conditions propices à la participation entière de l'ensemble des acteurs du développement, la réalisation de la transparence à tous les niveaux politiques, économiques et sociaux sont autant de facteurs qui occupent une place centrale dans le projet de société, du savoir et de la modernité que la République Islamique de Mauritanie œuvre à bâtir sous la conduite clairvoyante du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

J'ai bon espoir que nos travaux auxquels je souhaite pleins succès, nous permettront d'aboutir à des résultats à la hauteur des espoirs susceptibles de préparer nos citoyens à améliorer de façon durable et substantielle leur revenu dans un environnement où prévalent la paix, la sécurité et la dignité.

Je vous remercie "